



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**France Relance :
47 nouveaux projets de filières agricoles
et agroalimentaires lauréats**

Paris, le 20 décembre 2021

Cette semaine, 47 nouveaux lauréats de l'appel à projets « structuration de filières » du plan France Relance viennent d'être désignés. En un an, ce sont 100 projets collectifs et fédérateurs au sein des filières agricoles et agroalimentaires qui ont pu être soutenus au service de la compétitivité du secteur, du développement de pratiques durables et de la juste rémunération des acteurs.

Le comité de sélection de l'appel à projets « structuration de filières » a désigné cette semaine 47 nouveaux lauréats qui s'ajoutent aux 53 projets déjà soutenus plus tôt dans l'année. En un an, ce sont donc 100 projets pour un total de 81,7 millions d'euros qui ont été financés.

Ces projets portés à la fois par des acteurs de terrain et des filières établies apportent des réponses collectives aux enjeux actuels d'évolution des modèles agricoles vers l'agroécologie, de lutte contre le changement climatique, de compétitivité et de réponses aux attentes de la société et des consommateurs.

Par exemple, parmi ces nouveaux lauréats, 7 projets de « sexage in ovo » sont portés par des couvoirs des filières poules pondeuses et palmipèdes pour l'acquisition d'équipements capables de détecter le sexe de l'embryon dans l'œuf. Ce soutien spécifique de plus de 10 millions d'euros à cette filière accompagne la transition vers la fin du broyage des poussins mâles tout au long de l'année 2022 comme s'y était engagé le Gouvernement.

Les autres lauréats comptent parmi eux des projets emblématiques, répondant à des enjeux multiples sur des filières diverses :

- **Le projet « RBI Fruit et Légumes »** est porté par l'entreprise Royal Bourbon Industries et associe 5 des principales coopératives agricoles de l'île de la Réunion. Partant du constat que 90 % des fruits et légumes transformés (conserves, jus, confitures, compotes, surgelés) consommés sur l'île sont importés, alors qu'une partie de la production locale n'est pas valorisée, le projet RBI participe à accroître la souveraineté alimentaire de la Réunion en augmentant la quantité de produits transformés et en élargissant la gamme proposée. Ainsi, grâce à ce projet, des compotes, desserts, jus et conserves de produits locaux seront bientôt proposés sur le marché local.
- **Le projet « Equit'ail »** est mené par le GIE de l'ail Drômois, fervent acteur de la production sous IGP Ail de la Drôme ainsi qu'en agriculture biologique. L'objectif est de structurer la filière Ail de la Drôme en permettant d'allonger la période de commercialisation de l'ail grâce à des investissements dans un outil frigorifique, afin de faire face à la concurrence des importations

sur le marché intérieur français. Le groupement bénéficiera ainsi d'un renforcement de ses capacités lui permettant d'être présent face aux nombreuses perspectives de commercialisation régionales, avec l'ensemble de ses partenaires tout le long de la chaîne.

- **Le projet interrégional « En'Vol »** du groupe coopératif Terrena vise à la valorisation des veaux issus des exploitations laitières. Grâce à de nouvelles méthodes, le projet a pour objectif la réduction des importations et l'amélioration du revenu des éleveurs laitiers et engraisseurs par la création d'une plus forte valeur ajoutée de leur production. Répondant aux nouvelles attentes sociétales de consommation française et aux règles de bien-être animal, le projet limitera notamment l'exportation des veaux de 15 jours et donc leur transport longue distance.
- **Le projet « recyclage pots de plastiques »** de l'interprofession Val'hor est un projet de structuration nationale de la collecte et du recyclage des pots horticoles plastiques usagés de la filière végétale. Ce projet innovant traite de la problématique des déchets produits par les professionnels dans la filière végétale qui constitue un enjeu central. Aujourd'hui, le recyclage n'existe pas et les déchets ne sont pas traités : la filière ambitionne donc de collecter et recycler au moins 75 % de ces déchets dès 2022.
- **Le projet « Teillage lin et chanvre bio »**, porté par la société coopérative agricole Linière du Nord de Caen, associe un partenariat local très large d'acteurs de l'amont (agriculteurs, Association Lin et Chanvre Bio, fédération de l'interprofession du chanvre) et de l'aval (coopérative de confection de vêtement bio, filateurs). Ce projet va permettre de créer une nouvelle usine pour le teillage du lin et du chanvre, à destination de la filière textile et ainsi, de relocaliser une partie de la production et des emplois, tout en offrant de nombreux avantages agronomiques et de diversification aux agriculteurs.

La liste de l'ensemble des lauréats de cette nouvelle vague est disponible en annexe

« Les filières agricoles et agroalimentaires sont fortes de producteurs, de transformateurs et d'industriels engagés pour leur transformation, leur compétitivité et leur avenir. Avec 100 projets collectifs et d'envergure s'appuyant sur le regroupement de ces acteurs, le plan France Relance donne les moyens aux filières de répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquelles elles sont confrontées. » **a déclaré Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.**

Cette mesure ayant rencontré un vif succès, les guichets sont aujourd'hui temporairement suspendus et pourront être amenés à être rouverts ultérieurement à de nouveaux projets.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv

Les 47 nouveaux lauréats de cette vague de structuration de filières



- Le veau durable, projet d'envergure nationale
- Prémultiplication Vigne +, envergure nationale
- Recyclage pots en plastique (filière horticole), envergure nationale
- In Ovo HG, envergure nationale
- Canopée, envergure nationale
- Bleu Blanc Fleurs, envergure nationale
- Œufs durs en Guyane, Guyane
- Unité de traitement de fruits à l'export, La Réunion
- Calibreuse à œufs, La Réunion
- Production de purées et jus de fruits PEI, La Réunion
- RBI Fruits et Légumes, La Réunion
- UPF Fruits à pain, Guadeloupe
- Ovo sexage et valorisation coq de ponte, Hauts-de-France
- Carottes de table HDF, Hauts-de-France
- Teillage lin et chanvre bio, Normandie
- Industrialisation du sexage in ovo, Bretagne et Pays de la Loire
- Soc 2000 - Sexage dans l'Œuf de Canard, Pays de la Loire
- Ovonixes, Pays de la Loire
- Novoponte, Pays de la Loire
- Perles d'Anjou, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine
- DEFIB 2.0, Pays de la Loire
- EN'vol, Pays de la Loire, Bretagne et Normandie
- Amis, Centre Val de Loire
- Chateauroux filière viande, Centre Val de Loire
- Hoplaunch, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Ile-de-France et Normandie
- Equit'ail, Auvergne-Rhône-Alpes
- Bac culture fraisier, Auvergne-Rhône-Alpes
- T 800, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté
- Archipel coopératif multifilière, Auvergne-Rhône-Alpes
- TJB Primeurs Altitude, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie
- Valongexport, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle Aquitaine
- Ecoleo, Auvergne-Rhône-Alpes
- Premier Plateau, Bourgogne-Franche-Comté
- Légumes de Limagne, Auvergne-Rhône-Alpes
- Volaille de Bresse, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté
- Filiale locale restauration co, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Pistache Avenir, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- GERPA, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Reloc Kiwi Adour, Nouvelle Aquitaine
- KOKISHOP, Nouvelle Aquitaine
- Fi'fruit, Nouvelle Aquitaine
- ROCA 2035, Occitanie
- Sud Ouest Accoupage, Occitanie
- Fil Ov Art, Occitanie
- Viande des Pyrénées Orientales, Occitanie
- ChampiFranceAvenir, Occitanie
- Atelier fruitier de demain, Occitanie et Nouvelle Aquitaine